

# Analyse de l'évolution du chômage partiel en France à l'heure du Covid-19

*Mise à jour des données publiées le 4 mai 2020*

## Avant propos :

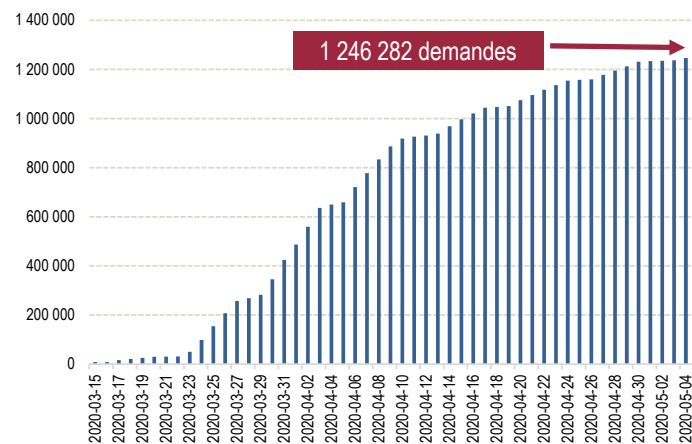
- Cette étude reprend et analyse les données hebdomadaires de la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques).
- Elle propose, une analyse statique par secteur, et par région, ainsi qu'une analyse dynamique sur les 6 dernières semaines de données.
- Elle a vocation à être actualisée semaine après semaine.

# Au 4 mai 2020, selon la DARES, 12,1 millions de salariés sont en chômage partiel

Σ 12,1 millions de salariés en chômage partiel au 4 mai 2020 (+4,7% par rapport à la semaine précédente).

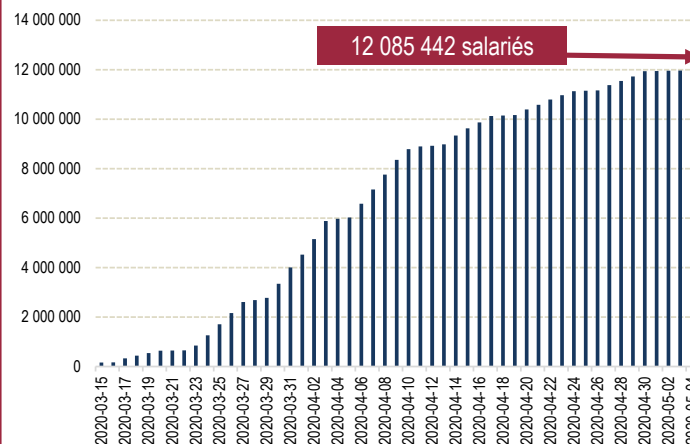
- Au 4 mai 2020, près de 1,25 million de demandes ont été effectuées (+51 089 demandes ; +4,3%). La moyenne des effectifs de chaque demande est toujours de 10 salariés.
- Les demandes représentent 5,19 milliards d'heures chômées demandées. C'est en moyenne 430 heures chômées demandées par salarié (soit un peu plus de 12 semaines à 35 heures hebdomadaires).

Nombre de demandes déposées :  
cumul au 04/05



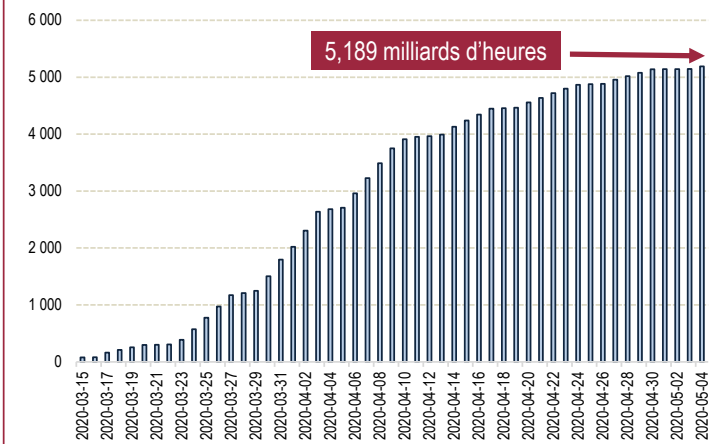
Source: DARES

Nombre de salariés concernés :  
cumul au 04/05



Source: DARES

Volumes d'heures demandées :  
cumul au 04/05 (en millions d'heures)



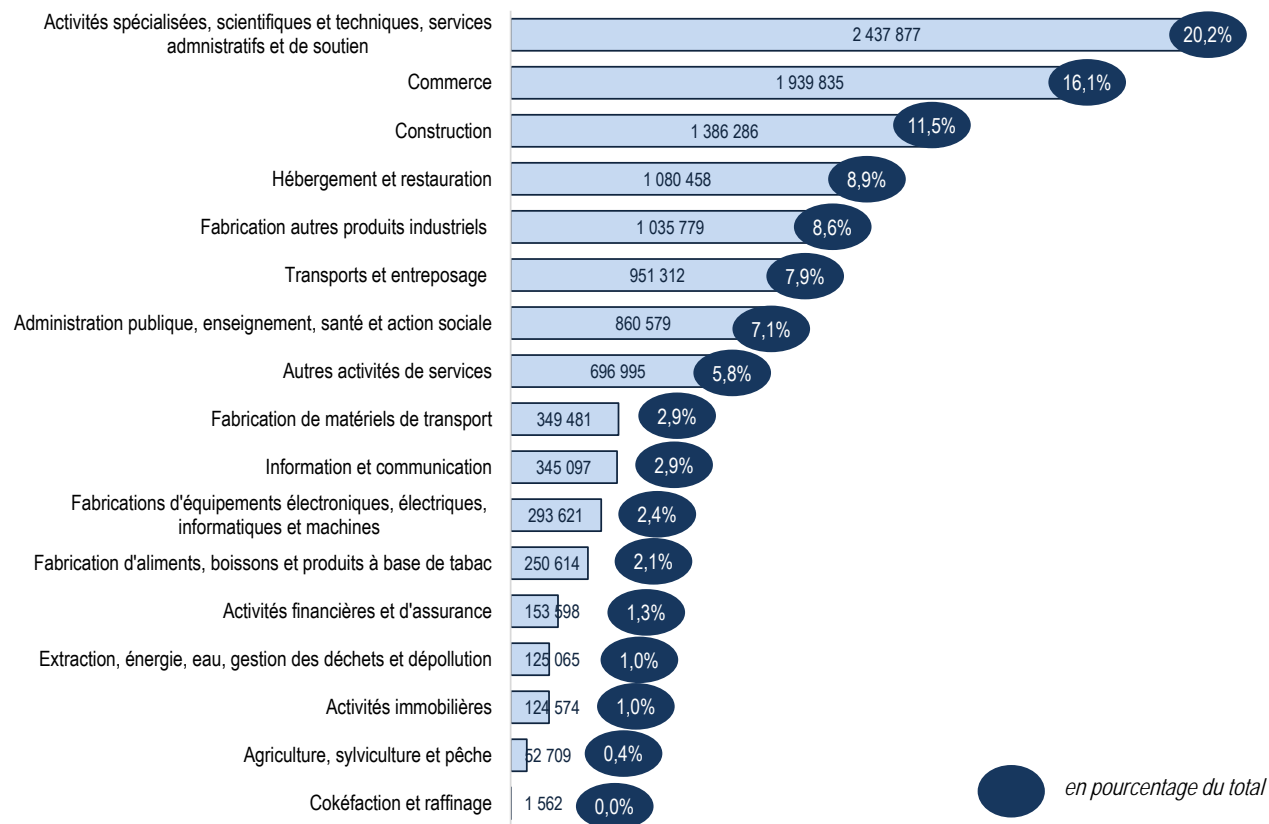
Source: DARES

# La répartition des salariés concernés par secteur reste quasiment inchangée

Σ Les 4 premiers secteurs les plus impactés (Activités spécialisées, scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, Commerce, Construction, Hébergement et restauration) concentrent toujours 64% des demandes et près de 60% des effectifs totaux.

- Entre le 4 mai et le 28 avril, les secteurs où les effectifs progressent le plus sont les Transports et Entreposage (+23,2%) Fabrication de matériel de Transport (+15,8%), la fabrication d'équipements électroniques, électriques et informatiques (+15,4%) Information et communication (+12,9%) et l'Agriculture, sylviculture et pêche (+12,1%).
- A noter que les effectifs en chômage partiel reculent dans 1 seul secteur : l'hébergement et restauration (-1,4%).

Effectifs au chômage partiel, par secteur le 04/05/2020



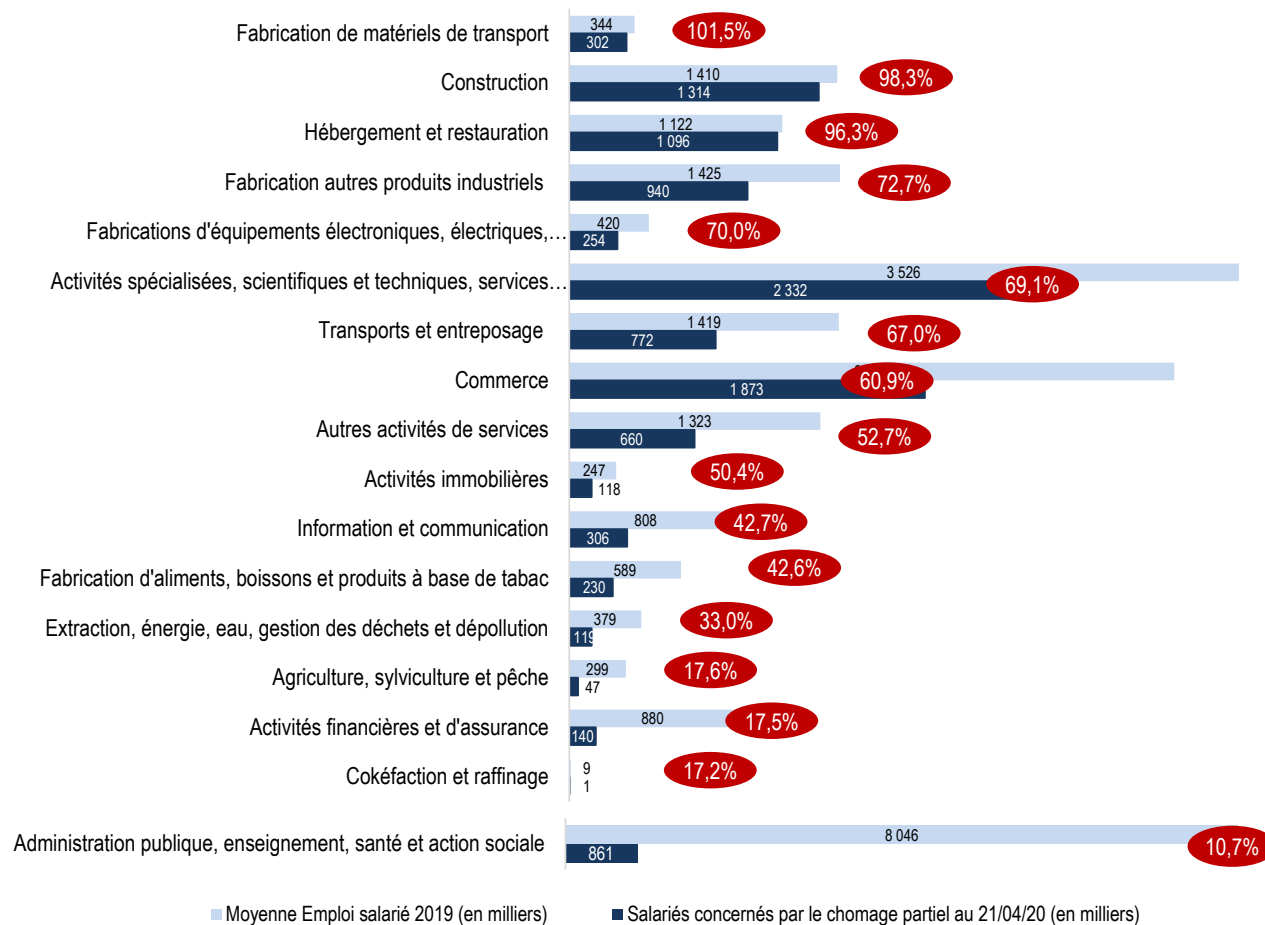
Source : DARES

# Cela représente désormais 44,5% des effectifs salariés français de 2019

Σ Au 4 mai, le chômage partiel représente 47,5% des effectifs de 2019, en augmentation de 3,0 points sur une semaine

- En moyenne, en 2019, ce sont 25,434 millions de salariés en France.
- Les secteurs les plus touchés sont la Fabrication de matériels de transport où le nombre de salariés concernés par le chômage partiel représente 101,5% des effectifs salariés 2019, la construction (98,3%), l'Hébergement et Restauration (96,3%),
- Concernant le secteur Administration publique, enseignement, santé et action sociale qui est le plus important en effectif salariés, les demandes représentent 10,7% de l'effectif 2019.

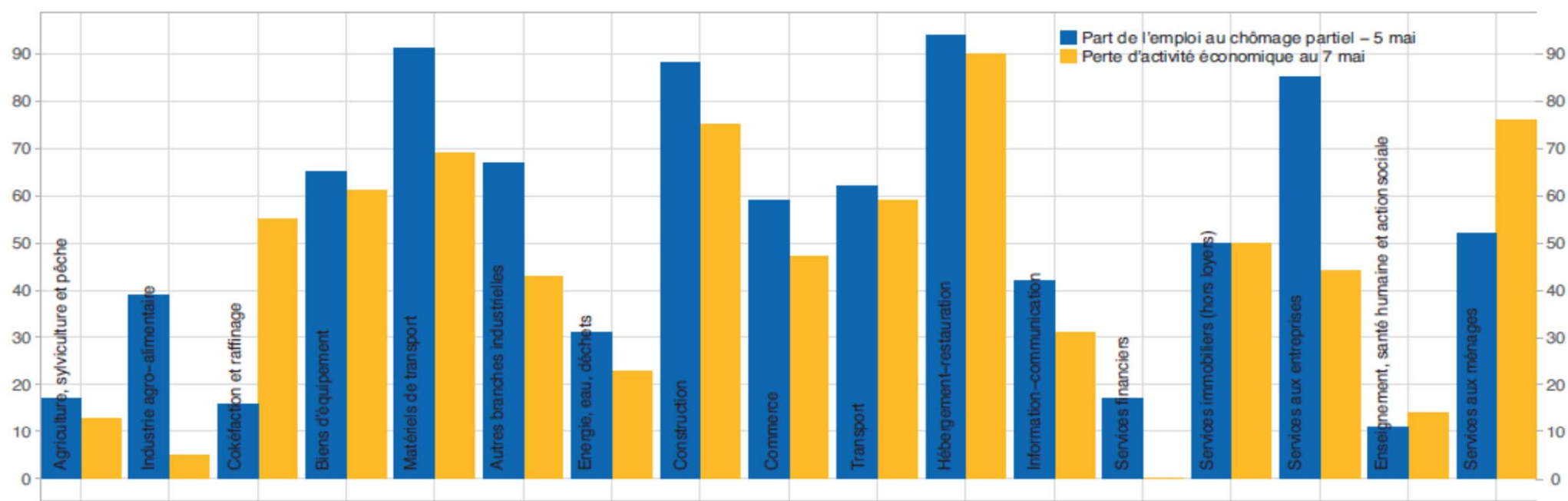
Part de salariés concernés par le chômage partiel par secteur au 04/05



# Des demandes d'activité partielle plus importantes que la perte d'activité dans de nombreux secteurs

## 2 - Part demandée de l'emploi salarié en activité partielle et perte d'activité économique par branches

en %



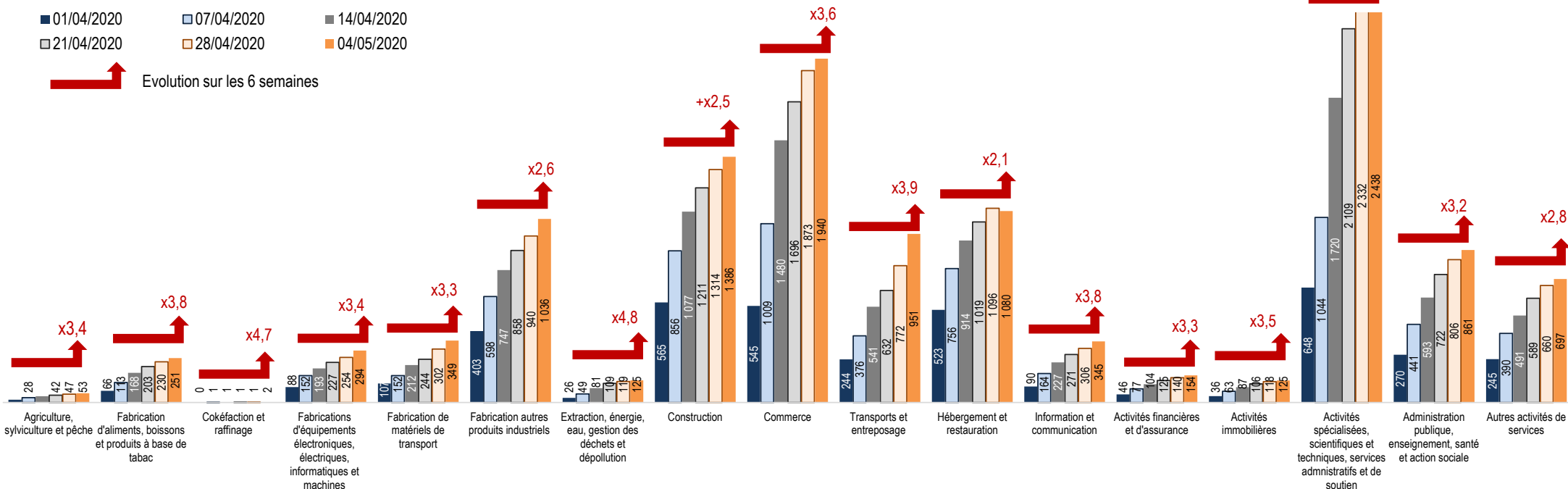
Lecture : au 5 mai, les demandes d'activité partielle ont représenté 96 % de l'emploi salarié de la branche hébergement-restauration. La perte d'activité économique de cette branche estimée au 7 mai est de l'ordre de 90 %.

Sources : Dares pour l'activité partielle au 5 mai ; Insee, estimations d'emploi pour l'emploi salarié fin 2019, Point de conjoncture 7 mai, calculs Insee

# Evolution cumulée des effectifs concernés par le chômage partiel par secteur

Σ Sur les 6 dernières semaines, les effectifs concernés ont été multipliés par 3,1

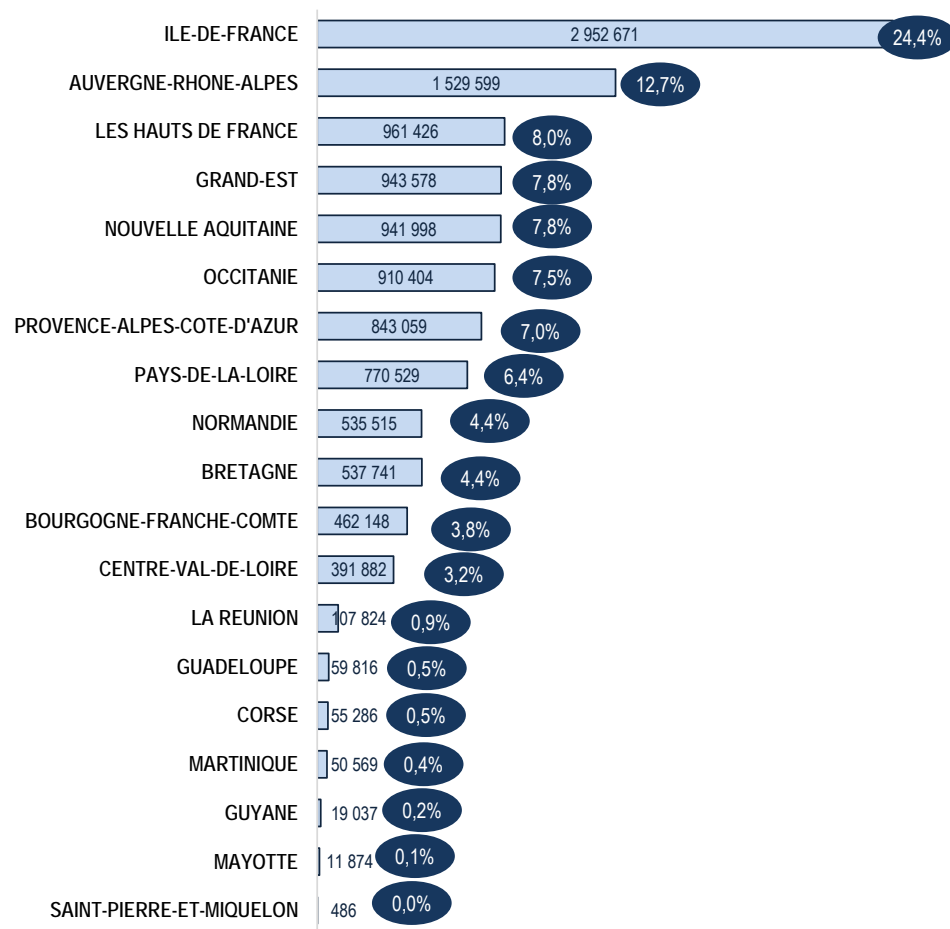
## Evolution cumulée du nombre de salariés concernés par le chômage partiel par secteur



## 4 régions concentrent plus de la moitié des effectifs en chômage partiel

- L'Île de France reste la région qui compte le plus de demandes d'activité partielle (20,7% des demandes nationales) qui représentent près de 3,0 millions de salariés concernés (24,4% des effectifs nationaux).
- L'Auvergne-Rhône-Alpes représente 12,8% des demandes pour 12,7% des effectifs concernés.
- Les Hauts de France représente 6,8% des demandes pour 8,0% des effectifs concernés.
- La Nouvelle Aquitaine représente 9,0% des demandes et le Grand Est, 7,5% des demandes pour 7,8% des effectifs concernés.
- A noter qu'entre le 28 avril et le 4 mai, les régions où les effectifs progressent le plus sont : Mayotte (+19,4%), La Bretagne et les Pays de la Loire (+9,5% chacun), Le Centre Val de Loire (+8,7%) et l'Île de France (+8,1%).

Effectifs au chômage partiel par régions au 04/05/2020





# Evolution cumulée des effectifs concernés par le chômage partiel par région

Σ Sur les 6 dernières semaines, les effectifs concernés ont été multipliés par 3,1

